

Rapport P-407 A de la commission des pétitions chargée d'examiner la pétition P-407 du 30 septembre 2019: «La population veut profiter des deux terrasses de l'hôtel-restaurant du parc des Eaux-Vives, patrimoine de la Ville de Genève!»

CONCLUSIONS

(acceptées par le Conseil municipal lors de la séance du 3 juin 2020, dans le rapport P-407 A)

Le Conseil municipal renvoie la pétition au Conseil administratif le 3 juin 2020.